

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 18 décembre 2020

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 11/12/2020
Présents : 22	<i>L'an deux mille vingt et le dix-huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 3	<b>Présents :</b> Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Manette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Marie-Line GÉRONIMO, Pierre MATHIEU, Kéber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Olivier ROUBICHON OURADOU, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Didier VORDY, Marc FIDEI
Votants : 25	<b>Représentés :</b> Daniel BARTHES par Francis BOUTES, Jean-Louis LAFAURIE par Pierre MATHIEU, Christophe MORGO par Catherine REBOUL
Pour : 25	
Contre : 0	<b>Présents non votants :</b>
Abstentions : 0	<b>Excusés :</b> Thierry CAZALS, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Marie PASSIEUX, Philippe VIDAL
	<b>Absents :</b>

#### Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2021

Le Pays se fixe, pour 2021, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique.

## Ingénierie thématique

### Habitat, logement, cadre de vie

L'habitat avec le Programme d'Intérêt Général (PIG), opération d'amélioration de l'habitat dont les interventions demeurent inchangées sur :

- le traitement de la précarité énergétique ;
- la lutte contre l'habitat indigne et indécent ;
- les travaux d'adaptation pour maintenir les personnes en perte d'autonomie ou handicapées dans leur logement ;
- le développement de l'offre locative privée et publique.

L'équipe habitat est habilitée, par le biais d'un conventionnement, à constituer des dossiers CARSAT dont l'aide servira de cofinancement au dossier ANAH.

Lancement d'une étude pour évaluer le PIG et définir les nouveaux objectifs d'un PIG après 2022.

Dans le cadre du Plan départemental de lutte contre l'habitat indigne, animation d'une cellule habitat indigne

- poursuite de conventions spécifiques avec CAF, ADIL...

Convention avec l'ARS à renouveler pour la détection du radon pour les communes en zone 3

Formation, information sur le permis de louer.

Poursuite de l'opération façades « Colorons le Pays » en action d'accompagnement du programme d'intérêt général ;

- Conseil architectural aux particuliers assuré, dans le cadre d'un partenariat avec le CAUE, (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) une fois par mois, sous forme de permanences, sur le territoire.
- Conseil et information en matière d'économie d'énergies auprès des propriétaires par le Guichet Unique.



## Développement durable, transition énergétique

Depuis 2015, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est labellisé « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » et accompagne sur son territoire des projets innovants faisant émerger des nouveaux modèles de consommation et des opérations de réduction des consommations énergétiques. Dans ce cadre, le syndicat mixte s'est inscrit dans la démarche TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) en 2018 et souhaite s'engager sur plusieurs actions :

- L'observatoire de l'énergie permettra à la fois :

- d'affiner le profil énergétique du territoire par le recensement des projets via les communautés et la collecte des données auprès de l'OREO (Observatoire Régional de l'Énergie en Occitanie) ;
- de promouvoir les énergies renouvelables et les économies d'énergie en montrant des exemples concrets et locaux ;
- de suivre et de valoriser les actions portées par le Pays et ses partenaires (TEPCV, CEE-TEPCV, ATI-FEDER, PIG, etc...).

- La mise en place d'un atelier « Destination TEPOS » permettra de définir avec l'ensemble des acteurs du territoire le scénario du Pays pour tendre à l'équilibre énergétique du territoire.

- Accompagnement d'une Conseillère en Énergie Partagée auprès des communes pour réaliser des diagnostics du patrimoine public en vue de réduire des économies d'énergie.

- La mise en place d'un guichet unique qui poursuivra les missions de l'Espace Info Énergie et assurera un rôle de conseil et d'information auprès des particuliers dans leurs parcours de rénovation de l'habitat privé.

Des animations la mise en place de temps d'animation « Les nuits de la thermographie » et de visites de sites démonstratifs.

- Lutte contre la pollution lumineuse par une action d'information/sensibilisation « Le jour de la nuit » et accompagner les collectivités à la réduction des nuisances liées au sur-éclairage.

- La réalisation d'un cadastre solaire en partenariat avec le PNR intégrant les enjeux de préservation du paysage dans le cadre de l'Opération Grand Site et du Pays d'Art et d'Histoire. Cet outil, destiné aux particuliers et aux établissements tertiaires, permettra de consulter le potentiel énergétique des toitures et terrasses du territoire et d'analyser la rentabilité économique d'une éventuelle installation.

- La poursuite d'une veille sur les dispositifs et appels à projets permettant de contribuer à la faisabilité du scénario TEPOS et leur porté à connaissance auprès des acteurs locaux.

Sous Préfecture de Beziers (Hérault)

Date de réception de l'AR: 13/01/2024

034-253403554-20201218-2020\_18\_12\_06-DE

- Mobilité : mutualiser les déplacements sur le territoire -groupe de travail sur la ligne Béziers-Neussargues.



## Services à la population

**La Santé** avec la mise en œuvre du second Contrat Local de Santé portant sur trois axes :

- améliorer l'accès aux soins de premier recours et aux soins urgents ;
- faciliter l'autonomie des personnes à risque de fragilité ;
- développer des comportements et des environnements favorables à la santé.

En 2021, le travail de la mission sera positionné sur la mise en place de nouvelles actions du Contrat Local de Santé :

- mise en œuvre et animation d'un conseil local de santé mentale
- accompagnement du déploiement du programme Effichronic sur le territoire
- réflexion sur l'amélioration de la réponse aux soins urgents

Seront également poursuivies les actions en cours :

- accompagnement des MSP et des dynamiques d'exercice de soins coordonnés
- participation au suivi des projets d'exercice de soins coordonnés ;
- communication autour de l'attractivité médicale du territoire, en lien avec l'action de marketing territorial prévue par le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP).
- poursuivre le travail engagé sur le parcours de santé des personnes âgées à domicile sur la Communauté de communes Grand Orb et étudier le développement des actions sur les autres communautés de communes
- poursuivre la mise en œuvre du schéma territorial en addictologie
- appui des acteurs du territoire dans la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé.

### La Culture

- avec la poursuite de l'aventure collective de l'Orchestre de Pays, véritable outil de lien social qui intègre des démarches pédagogiques et sociales au travers de « Chœur Solidaire ». En effet, des résidents du foyer de l'ASEI Frescatis de Saint-Pons de Thomières sont impliqués dans le nouveau spectacle autour des événements de 1907 « les 12 dimanches d'un printemps » ;
- l'année 2021 sera consacrée principalement à des répétitions et deux spectacles seront programmés au cours du dernier trimestre ;



## Le développement économique

**L'économie en direction de l'entreprise**, avec

- l'accompagnement individuel des entreprises par la mise en œuvre d'une opération collective de modernisation ciblée sur les actions suivantes :
  - la modernisation des entreprises de proximités existantes ;
  - l'identification des activités économiques par l'appui au développement de la signalétique commerciale et du numérique ;
- la structuration des associations d'artisans et de commerçants.

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)  
Date de réception de l'RS : 2020-12-18-2020-18-12-06-DE

dans le cadre du schéma départemental de l'amélioration des services au public, il est confié au Pays l'élaboration d'une méthode de travail pour anticiper et accompagner les cessations d'activités, la transmission et la reprise d'entreprises. Poursuite de ce travail avec création d'un document d'aide à la

#### L'économie agricole et forestière avec :

- l'accompagnement et l'animation de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales ;
- l'appui au développement, la valorisation et la requalification de la ressource bois de châtaigniers ;
- la promotion des groupements d'employeurs sur le territoire du Pays.

#### Le Projet Alimentaire Territorial :

- l'élaboration et le suivi du programme d'actions partenariales dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** autour des quatre axes de réflexions et de travail retenus localement :
  - conforter les circuits alimentaires de proximité (animation et promotion de l'outil Cliketik ;
  - structurer et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole ;
  - favoriser l'accès des populations fragiles, en particulier les personnes âgées, à une bonne alimentation ;
  - sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger » (ateliers expérimentaux de prévention en matière d'alimentation, de santé et d'activités physiques et sportives visant à développer l'agriculture nourricière sur le territoire).



## Patrimoine

Afin de donner aux populations et aux visiteurs l'occasion de découvrir ou de mieux connaître ce territoire d'exception, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a œuvré en faveur de l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire. Ce titre obtenu en 2016 et décerné par le ministère de la Culture, est un gage de qualité garantissant la pérennité et la reconnaissance de notre capital patrimonial.

#### L'animation du « Pays d'Art et d'Histoire »

- la mise en synergie du réseau d'acteurs du patrimoine (sites patrimoniaux, associations et équipements culturels) à travers des actions structurantes ;
- l'élaboration d'un programme culturel partagé (conférences, ateliers, événements...) ;
- l'accompagnement méthodologique et technique de projets patrimoniaux ;
- la création d'un maillage territorial de sites patrimoniaux mis en tourisme (sécurisation de sites, signalétique d'interprétation) ;
- le soutien à la médiation patrimoniale professionnelle et amateur (formation) ;
- la création d'outils de connaissance et de valorisation (éditions) ;
- le déploiement de la **politique muséale** à travers une **mission Musée** garantissant l'accompagnement des Musées de France et la synergie du réseau des musées du territoire ;
- le renforcement de la **mission d'inventaire du patrimoine**, à travers une opération pluriannuelle d'inventaire thématique et topographique constituant un outil de connaissance et de valorisation des patrimoines (base de données, restitutions publiques, éditions).

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Date de réception de l'AR: 12/01/2021

034-253403554-20201218-2020\_18\_12\_06-DE



**La mise en œuvre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » :**

- l'animation et la coordination de la démarche « Opération Grand Site ou Grand Site de France en projet » ;
- l'accompagnement et le suivi d'opération en cours (paysage, agriculture, patrimoine, espaces publics, fréquentation, accueil et informations....) ;
- l'élaboration du schéma de développement agricole du Grand Site ;
- l'élaboration d'un schéma de restauration paysagère des points ;
- l'élaboration d'un protocole de restauration et mise en valeur des villages ;
- le suivi du Musée de Minerve (Musée de France) ;
- le suivi du projet interdépartemental « Escapade sans voiture entre Grands Sites voisins (Béziers, Minerve, Carcassonne).



## Tourisme

La poursuite du déploiement du schéma local d'organisation et de développement touristique autour de trois axes : l'offre, la promotion et l'organisation.

Le développement du **pôle de pleine nature** concentré autour du Massif du Caroux concerne deux communautés de communes : Grand Orb, Du Minervois au Caroux :

- suivi et/ou accompagnement des dossiers portés dans le cadre du PPN ;
- étude et diagnostic des activités aquatiques ;
- communication et promotion du PPN « Montagnes du Caroux » (numérique, vidéos...).
- travail de collecte et d'histoire autour « les pionniers du Caroux »
- projet sport/santé.

L'accompagnement des partenaires sur la qualification de l'offre d'**itinérance** :

- le suivi numérique des sentiers de randonnées (pédestres & VTT) et l'intégration SIG de l'Espace trail ;
- la promotion du GRP « Tours dans le Minervois, Saint-Chinian, Faugères »
- la création de tronçons produits à partir du GRP Pays Haut Languedoc et Vignobles
- la qualification des sentiers d'intérêt local en PR.

L'animation du label « **Vignobles et Découvertes** », avec la poursuite du programme d'actions :

- animation du réseau des partenaires « Vignobles et Découvertes - Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc » et développement d'outils sur la thématique gastronomie et vin ;
- nouvelle programmation des RDV au Pays ;
- réédition de la carte « 1 jour, 1 terroir, nos routes des vins » réalisée en partenariat avec Hérault Tourisme ;
- réédition de l'@-mag et édition d'un annuaire présentant l'offre Vignobles et Découvertes,
- participation aux manifestations déployées à l'échelle départementale dans le cadre de l'oenotour et dans le cadre du réseau des destinations Vignobles et Découvertes animées par Hérault Tourisme ;

La poursuite des **actions de promotion, de communication et de mise en marché touristique** :

- actions marketing en partenariat avec l'ADT34 (salons, @marketing, facebook Ads, organisation d'accueil presse et influenceurs...) ;
- actions de communication et d'animation du site des labels (version française et anglaise), en lien avec le développement de la communication numérique.

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Date de mise en ligne : 18/12/2020

034-25340355-4-20201218-2020\_18\_12\_06-DE

- appui aux montages de projets techniques et financiers ;
- renouvellement de la marque Vignobles et Découvertes.

# Ingénierie transversale

La conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).

Europe : la mise en œuvre du programme européen Leader 2014-2020 avec trois entrées thématiques adossées à la stratégie territoriale :

- agricole autour des Plantes à parfum aromatiques et médicinales ;
- touristique autour du Pôle nature, label Vignobles et Découvertes et Opération Grand Site ;
- patrimoniale autour du Label Pays d'Art et d'Histoire.

Axe de coopération dans le cadre du programme européen LEADER

- France : réflexions à poursuivre intergals et partenaires associés autour du Canal du Midi - zéro émission du transport fluvial et action de communication;
- France : outils de communication avec GALs sur des territoires Vignobles et Découvertes
- Bulgarie : essaimage de la démarche Vignobles et Découvertes

Approches Territoriales Intégrées avec quatre axes :

- investir durablement dans la croissance intelligente ;
- réduire la fracture numérique et favoriser l'émergence de l'e-société ;
- encourager la transition énergétique ;
- préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable.

Réflexion sur les enjeux européens post 2020 à croiser avec les enjeux territoriaux avec développement d'une stratégie numérique.

La réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques du Pays pour accompagner les projets du territoire :

- Patrimoine et tourisme
- Projet alimentaire territorial
- Développement durable...
- Agriculture
- .....

Accompagnement et mise en œuvre du Contrat Région/Pays et engagement du département au service du territoire) :

- Accompagnement méthodologique et technique des projets structurants s'insérant dans le Cadre stratégique Pays ;
- croisement des projets avec les stratégies communautaires ;
- croisement avec les politiques départementale, régionale et nationale ;
- présentation des projets aboutis dans le cadre des contrats ;
- suivi des dispositifs Bourg-Centre dans le cadre de la politique menée à l'échelle de la région.

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Date de réception de l'AR: 12/01/2021

034-25340355-20201218-2020-18-12\_06-DE

**Assemblée des Territoires et Parlement de la Montagne**

- participation aux différents ateliers et assemblées plénières.

- L'élaboration du contrat de relance et de transition énergétique
- Le lancement de l'étude « Projet de territoire Pays Haut Languedoc et Vignobles 2020-2030 ».

Je vous propose donc de vous prononcer sur les orientations budgétaires suivantes pour 2021 qui reflètent les priorités d'actions précédemment énumérées.

**A) Section de fonctionnement**

**Recettes :**

**1. Cotisations statutaires :**

Les cotisations des communautés de communes sont maintenues à 4 € par habitant (93 023 habitants, pop DGF 2020), représentant un montant estimé de 372 092 €.

La cotisation du Département de l'Hérault est de 409 805 €.

**2. Participation sur projets :**

Les programmes d'actions 2021 sollicite le financement de nombreux partenaires :

Participation de l'État : 268 805 €

Participation de la Région Occitanie : 146 780 €

Participation du Département de l'Hérault : 327 725 €

Participation des Communautés de communes : 151 753 €

Participation de l'Europe : 408 695 €

Participation des autres organismes (CARSAT, CAF, ADEME...) : 43 565 €

**3. Autres recettes (régie de recettes, remboursement divers...) à 2 008 €**

**4. Recettes liées aux amortissements (mouvement d'ordre) : 366 974 € (sur la base de l'exercice 2020). Montant important dû aux amortissements des travaux éligibles aux certificats d'économie d'énergie.**

**Dépenses :**

Achats : 52 498 €. En baisse de 1 % par rapport à 2020

Charges externes et services extérieurs : 732 269 € (950 239 € en 2020) soit une baisse de 22.94%.

Taxes diverses : 18 364 €

Charges de personnel : 1 302 239 €. En baisse de 4.25 % par rapport à 2020.

Le budget comprend 30 agents.

Charges financières : 5 000 € prévus en remboursement des intérêts de la ligne de trésorerie.

Charges exceptionnelles : 1 000 €

Amortissements (opérations d'ordre) : 386 832 € (sur la base de l'exercice 2020).

Le montant du budget de fonctionnement du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'élèvent à **2 498 202 €** en recettes et en dépenses. (2 746 160 € en 2020 : -9.1 %) pour l'exercice 2021 (l'adoption du compte administratif étant postérieure à celui du budget primitif, les reports du compte administratif 2020 ne sont pas pris en compte).

## B) Section d'investissement

### Recettes :

Les recettes d'investissement sont composées de :

FCTVA pour un montant prévu de : **1 390 €**

Subvention de l'État : **50 000 €** dans le cadre de l'opération collective de modernisation (OCM).

Subvention de la Région : **100 000 €** partagés entre l'OCM et les opérations façades.

Subvention du Département : **70 800 €** (50 000 € d'opérations façade et 20 800 € pour l'achat des bornes numériques).

Subvention des Communautés de communes : **70 800 €** (50 000 € d'opérations façade et 20 800 € pour l'achat des bornes numériques).

Subvention de l'Europe : **20 800 €** (achat des bornes numériques).

Amortissements (opération d'ordre qui contrebalance les amortissements inscrits en dépenses de fonctionnement) : **386 832 €**. Ils servent à étaler les dépenses d'équipements et les subventions versées.

### Dépenses :

Les dépenses d'investissement se répartissent ainsi :

Subventions d'investissement versées: **250 000 €** (150 000 € d'opération façades et 100 000 € d'opération collective de modernisation).

Immobilisations corporelles: **83 648 €**. Les immobilisations corporelles comprennent l'achat et l'installation des bornes numériques pour 62 400 €. Le reste étant de l'aménagement, de l'achat de logiciel et d'ordinateurs pour les besoins du Pays.

Amortissements (opération d'ordre qui contre balance les amortissements inscrits en recettes de fonctionnement) : **366 974 €**. Ils servent à amortir les subventions d'investissements reçus.

Le budget d'investissement s'équilibre pour un montant de **700 622 €**.

Le budget total du Pays Haut Languedoc et Vignobles, fonctionnement et investissement s'élèvera donc pour 2021 à la somme de : **3 198 824 €** contre 3 541 227 € en 2020 soit une baisse de 9.66 %.

Le Président prie l'assemblée de bien vouloir prendre acte du débat d'orientation budgétaire 2021.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, prend acte du débat d'orientation budgétaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Pierrerue le 18 décembre 2020 .

Le Président,  
Jean ARCAS



Sous Préfecture de Béziers (Hérault)  
Date de réception de l'AR: 12/01/2021  
034-253403554-20201218-2020\_18\_12\_06-DE